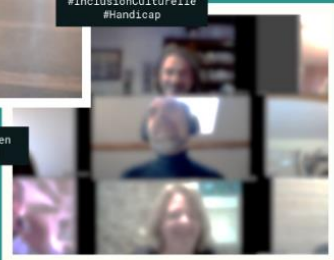




Mardi  
Mardi  
Mardi

#InclusionCulturelle  
#Handicap

Les Rendez-Vous en  
Visio du #RNMH



## MARDI du RNMH 15 juin 2021

11h-12h30



Ce mardi du RNMH, 5 participants toujours heureux de se retrouver pour échanger : Cyrille, Joseph, Gilles, Marie-Claude, puis Corinne.

Suite à une question de Joseph qui demande à Cyrille (région de Nantes) si elle a fait une bonne rentrée (après le Covid !!), Cyrille dit que non car finalement son association, bien qu'existante depuis plus de 15 ans, n'a pas encore eu les moyens de s'installer dans ses propres locaux et chaque année tel le Bernard l'ermite, ils cherchent un nouvel hébergement. Ils squattent !!

Cette année c'était un lycée mais actuellement les lycées sont fermés à cause de la préparation du bac. Cyrille avait eu une demande d'une petite fille qui rêve de faire de la musique mais n'a jamais osé franchir la porte d'une école et préfère aller dans un atelier. Cyrille voulait lui faire visiter les locaux et toucher les instruments, impossible à cause du COVID !! Nous espérons tous que la rentrée prochaine pourra se passer dans de meilleures conditions.

PREMIER  
TRIMESTRE

2022

Le RNMH  
organisera des  
Rencontres  
professionnelles  
sur le

REFERENT  
HANDICAP

A MONTPELLIER

Si vous êtes  
intéressés  
n'hésitez pas à  
nous le faire  
savoir on vous  
tiendra informés

Gille rebondit sur la petite fille qui n'osait pas s'adresser à une école de musique et dit qu'il faudrait travailler sur l'image que l'on a des gros conservatoires et même sur les écoles de musiques. Maintenant qu'il va y avoir des référents, cela devrait aller mieux mais le référent doit chercher le contact avec l'enfant, l'ado, les parents et ils doivent réfléchir ensemble au parcours que l'on pourrait proposer à l'enfant. Joseph fait la remarque suivante « au Conservatoire on s'inscrit on n'est pas accueilli, reçu, écouté, rassuré, entendu !! ».

Cyrille pense qu'il faudrait modifier la FM et l'adapter pour les PSH. Proposer par exemple de la Musique contemporaine plus libre. Il faudrait s'appropriier le son, accepter le Couac et surtout dédramatiser la situation. Et oui dans les conservatoires on n'accueille pas les gens, on les inscrit, on leur demande rarement ce qu'ils veulent faire !!

Il faudrait discuter avec les parents et on en revient toujours au rôle essentiel du RNMH : SENSIBILISER les professeurs, les directeurs pour que les parents n'aient pas peur et osent pousser la porte !!

Cyrille évoque le fait qu'à l'école les enfants sont accompagnés par une AVS alors qu'au Conservatoire personne n'aide l'enfant. Joseph précise qu'une aide peut être octroyée par la MDPH mais, et c'est ce que les parents et les personnes en situation de handicap ignorent, dans son dossier, il faut décrire le PROJET de VIE de la personne en situation de handicap. D'accord on ne lui accorde qu'un petit accompagnement, quelques heures par mois mais c'est toujours cela. D'ailleurs si les personnes intégraient plus les pratiques artistiques dans leur projet de vie, les statistiques le feraient ressortir et il y aurait peut-être plus de changement dans cet accueil, peut-être une AVS à l'école

de musique (mais question corolaire !! qui finance ? la collectivité dont dépend l'établissement d'enseignement artistique obligatoirement alors que l'AVS de l'école est prise en charge par l'Education Nationale) c'est certainement un combat qu'il faudra mener !! de même que les enfants dyslexiques devraient avoir des aménagements lors des examens à l'EN et cela ne coûte pas cher. Il faudrait le demander et cela devrait être systématique. Encore des combats à mener tous ensemble !!

ATTENTION le prochain MARDI est le dernier RV avec le RNMH avant les VACANCES !! Ne le ratez pas !!

Bien d'autres sujets ont été abordés.

Il est impossible de tout évoquer  
dans un billet d'humeur.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à participer.

**Rendez-vous le 22 juin 2021**  
**pour la suite des aventures**  
**des Mardis du**



Pour vous inscrire et recevoir les codes de  
la visio #Zoom correspondante [cliquer ici](#)